

# Fonds pour la faune nordique

Le *Fonds pour la faune nordique* est issu d'un partenariat entre la Fondation de la faune du Québec et la Société du Plan Nord. Il s'inscrit dans le Plan d'action nordique 2020-2023 qui prévoit investir 1 million de dollars pour accroître les actions d'aménagement et de protection des habitats fauniques sur le territoire nordique.

Ce Fonds permet de financer des projets initiés par les organismes et les communautés nordiques situés au nord du 49<sup>e</sup> parallèle, du fleuve Saint-Laurent et du golfe Saint-Laurent. Il vise à améliorer la qualité et la productivité des habitats des espèces fauniques prélevées. Il permet également de protéger les habitats de la faune en situation précaire, dont la faune menacée ou vulnérable du Nord québécois.



© Anthony Verge / Québec couleur nature



Fondation de la faune du Québec

Québec 



David Bouin / Québec couleur nature

# Fonds pour la faune nordique



Richard Larocque / Québec couleur nature



Sylvie Jacques / Québec couleur nature

## OBJECTIFS

Le *Fonds pour la faune nordique* vise à :

- › Accroître le soutien d'actions concrètes pour la faune sur le territoire nordique du Québec;
- › Encourager la participation des communautés nordiques à la protection et à la mise en valeur des habitats fauniques;
- › Améliorer la qualité et la productivité des habitats pour les espèces fauniques prélevées;
- › Protéger l'habitat de la faune en situation précaire, dont la faune menacée et vulnérable au nord du Québec;
- › Développer de nouveaux partenariats avec les acteurs du milieu et favoriser l'approvisionnement local des biens et services.

## Critères d'admissibilité

En plus des objectifs énumérés précédemment, les projets déposés doivent respecter les critères d'admissibilité suivants :

<b>Organismes</b>	Tout organisme local ou régional, légalement constitué qui est engagé dans la conservation, la mise en valeur et l'aménagement des habitats fauniques du territoire nordique du Québec. Il peut s'agir de communautés nordiques, d'organismes municipaux, d'association de chasseurs, pêcheurs et piégeurs et d'organismes à but non lucratif.
<b>Activités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Planification et aménagement d'habitat</li> <li>• Plan et autres actions visant à conserver des habitats</li> <li>• Transfert de connaissances sur les moyens de protéger ou aménager les habitats</li> </ul>
<b>Exemples de projets</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer la libre circulation du poisson vers les zones de reproduction ou d'hivernage</li> <li>• Restaurer des frayères</li> <li>• Restaurer un milieu humide pour la sauvagine</li> <li>• Maintenir des habitats propices dans les lacs pour le Garrot d'Islande</li> <li>• Sécuriser l'habitat de chauves-souris</li> </ul>

Pour bénéficier d'une aide financière du *Fonds pour la faune nordique*, vous devez présenter votre projet à l'un des programmes suivants :

- › **Amélioration de la qualité des habitats aquatiques (AQHA)**  
Projet portant sur l'habitat de la faune aquatique prélevée (p.ex. omble chevalier, omble de fontaine, etc.)
- › **Faune en danger**  
Projet portant sur l'habitat d'une espèce menacée ou vulnérable (p. ex. : Garrot d'Islande, oiseaux de proie, chauve-souris, etc.)
- › **AGIR pour la faune**  
Projet portant sur l'habitat de toute autre espèce (p. ex. : sauvagine, animaux à fourrure, hirondelles, etc.)



Émilie St-Pierre / Québec couleur nature



Simon Thérierge

Les documents d'information et les formulaires sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://fondationdelafaune.qc.ca/programmes-daide-financiere/>

## AIDE FINANCIÈRE

L'aide financière peut couvrir jusqu'à **80 % des coûts admissibles** d'un projet éligible au *Fonds pour la faune nordique*. Pour plus de détails sur l'admissibilité, veuillez vous référer aux programmes mentionnés précédemment en fonction du type de projet.

Pour des informations supplémentaires ou pour valider l'admissibilité d'un projet, veuillez communiquer avec l'une des personnes suivantes :

### Pour le territoire du Nunavik

**Amélie Collard**

Gestionnaire de programmes

Courriel : [amelie.collard@fondationdelafaune.qc.ca](mailto:amelie.collard@fondationdelafaune.qc.ca)

Téléphone : 418 644-7926, poste 137

### Pour le reste du territoire nordique

**Geneviève Lacroix**

Gestionnaire de programmes

Courriel : [genevieve.lacroix@fondationdelafaune.qc.ca](mailto:genevieve.lacroix@fondationdelafaune.qc.ca)

Téléphone : 418 644-7926, poste 139



Fondation  
de la faune  
du Québec

1175 avenue Lavigerie, bureau 420  
Québec (Québec), G1V 4P1  
[fondationdelafaune.qc.ca](http://fondationdelafaune.qc.ca)

